Conditions générales de prestation du service AtikTeam par Demotera

Version 4 en date du *14 octobre 2026*

Le client reconnaît que la souscription et l'utilisation du service AtikTeam de Demotera sont soumises à l'acceptation puis au respect total, sans réserve ni restriction, des conditions générales à suivre.

Société Demotera SARL
6 rue d'Armaillé
75017 Paris
RCS 503 968 513
N° de TVA intracommunautaire : FR16503968513
www.atikteam.com

Art. 1 – Conditions de souscription à AtikTeam

Le service AtikTeam, également désigné ci-dessous par « le service » ou « AtikTeam » est un service fourni par l'entreprise Demotera. La mise en place de ce *service* au bénéfice du *client* est qualifiée de *prestation*.

Toute utilisation du service implique que le client s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation.

Demotera se réserve le droit de faire évoluer ces conditions générales d'utilisation, afin de couvrir de nouveaux cas d'utilisation ou de se conformer avec la législation. Le texte faisant référence, qu'il est donc recommandé de consulter régulièrement, est disponible à tout moment à l'adresse suivante : https://www.atikteam.com/fr/cgv

Les conditions en vigueur sont celles du document en ligne à l'adresse ci-dessus. En cas de désaccord avec les nouvelles conditions, le *client* peut procéder à la résiliation de son abonnement.

Art. 2 – Définitions

Dans les présentes conditions de *prestation* de service, les termes suivants ont la signification donnée ci-après :

- *client* : désigne la personne physique ou morale souscrivant au service AtikTeam, et acceptant les présentes conditions générales ;
- *espace privé* : espace virtuel de données dont l'accès est rendu possible uniquement aux *utilisateurs* autorisés par le *client* ;
- *utilisateur* : personne physique ayant accès à l'*espace privé* du service AtikTeam d'un *client* ;
- *compte utilisateur* : informations sur l'*utilisateur*, comprenant notamment son *identifiant* ;
- *identifiant* : couple composé du nom d'*utilisateur* et de son mot de passe, permettant d'identifier un *utilisateur* dans un *espace privé* ;
- *Pack* : offre, déterminée par les dimensions des ressources mises à disposition du *client* ;
- *plateforme d'hébergement* : ensemble matériel et logiciel, administré par Demotera seulement, assurant le fonctionnement du service AtikTeam, et demeurant pleine propriété de Demotera ;
- *navigateur internet* : logiciel permettant d'afficher et d'envoyer des informations transmises par le protocole HTTP au format HTML ;
- *client subversion* : logiciel permettant l'échange de données avec un serveur Subversion selon le protocole standard ;
- *garantie de moyens* : garantie portant sur les mesures prises par Demotera pour assurer la qualité du service, mais ne portant pas sur le résultat ;
- *courriel* : courrier électronique, e-mail.

Art. 3 – Tiers opérateurs et prérequis techniques

Le *client* doit préalablement être titulaire d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet, et s'être équipé de toute l'infrastructure requise pour l'utilisation de cet accès à Internet (ordinateurs, modem, câbles, etc.).

De plus, les postes informatiques qui accèdent à AtikTeam doivent être équipés d'un des systèmes d'exploitation suivants, dans une version récente :

- Microsoft® Windows®[1]
- Apple® MacOS®[2]
- GNU/Linux

Le système doit être équipé d'un des *navigateurs internet* suivants, dans une version récente datant de moins d'un an :

- Mozilla® Firefox®[3]
- Google Chrome
- Safari®[4]

Il est à souligner que quel que soit le système d'exploitation utilisé par le *client* dans la liste ci-dessus, il existe au moins un *navigateur internet* et un *client subversion* gratuits permettant l'utilisation totale du service

[1] Microsoft® et Windows® sont des marques déposées par Microsoft Corporation

[2] Apple® et Mac OS® sont des marques déposées par Apple, Inc.

[3] Mozilla® et Firefox® sont des marques déposées par Mozilla Foundation

[4] Safari® est une marque déposée par Apple, Inc

AtikTeam. Il ne s'agit donc pas de frais supplémentaires pour le *client*.

Art. 4 – Description du service

4.1 Principe général

Demotera met en œuvre un service payant de gestion de projets destiné aux entreprises. Ce service repose sur la *plateforme d'hébergement* de Demotera, et est accessible uniquement par Internet.

Pour utiliser le service, le *client* doit donc se connecter à Internet puis au service AtikTeam grâce aux adresses fournies lors de la souscription.

Le *client* a accès uniquement à son *espace privé*, à partir duquel il est responsable du contenu des données, ainsi que de la création ou de la suppression de *projets* et de *comptes utilisateurs* dans la limite prévue par les dimensions du *Pack* souscrit.

4.2 Domaine d'utilisation

Le service AtikTeam est conçu pour permettre aux entreprises de tout type d'organiser leurs projets, de synchroniser le travail des membres des projets et de simplifier la communication interne.

Il n'est en revanche pas conçu pour que le *client* rende publique son accès, notamment par la publication des *identifiants*. Le *client* s'engage à respecter cette règle en particulier, et à se limiter au domaine d'utilisation en général.

4.3 Principe du « Pack » de ressources

Demotera propose un ensemble de *Packs* non cumulables, chacun représentant une certaine quantité de ressources mises à disposition du *client*. Un *Pack* est caractérisé en particulier par la taille de l'*espace privé* et par le nombre de *comptes utilisateurs* activables. Les dimensions précises de chaque *Pack* étant sujettes à changement, le *client* se référera à la grille tarifaire et aux caractéristiques techniques des offres en vigueur au moment de sa souscription. Le *client* choisit, en fonction de ses besoins propres, le *Pack* dont il souhaite bénéficier. Il choisit ensuite pour quelle durée il souhaite bénéficier de son *Pack*. Enfin, le *client* peut opter pour une reconduction tacite de la *prestation* à chaque échéance. Le *client* peut alors utiliser pleinement les ressources du *Pack* souscrit pendant la durée choisie.

4.4 Souscription

La souscription se fait sous la forme d'un versement par le *client* des sommes dues qui correspondent au tarif du *Pack* AtikTeam mis à disposition du *client* pour la durée totale de la souscription.

4.5 Reconduction tacite

Le *client* opte pour une reconduction tacite à chaque échéance de la *prestation*. Dans ce cas, le *service* ne sera pas interrompu et le *client* se verra automatiquement facturé d'un renouvellement de l'offre précédemment souscrite à chaque échéance de *prestation*.

4.6 Évolutions techniques du service

Demotera s'engage à travailler à l'amélioration continue de son service pour le confort de ses clients. Cette amélioration prendra la forme de mises à jour du service, susceptibles d'en modifier la forme, la présentation, le principe d'utilisation ainsi que d'autres caractéristiques du service, sans pour autant en changer la fonction principale. En contrepartie de cet effort d'amélioration continue dont il bénéficie, le *client* renonce à exiger un retour à une version antérieure.

Enfin, Demotera se réserve le droit de faire des améliorations de son service à destination d'un *client* particulier, donc non publiées à l'ensemble des *clients*.

Art. 5 – Engagements de Demotera

5.1 Moyens techniques

En sa qualité d'intermédiaire technique, fournisseur de *services* en ligne par sa *plateforme d'hébergement*, Demotera s'engage à :

— mettre à disposition du *client* dans les plus brefs délais un accès aux services auxquels il a souscrit ;
— fournir un effort constant pour assurer une accessibilité continue des services ;
— prendre les mesures nécessaires pour se doter d'une infrastructure de qualité, fiable, sécurisée et maîtrisée ;
— intervenir le plus rapidement possible en cas d'incident technique pour rétablir les services.

Bien que Demotera s'engage à fournir ses efforts pour assurer le confort du *client*, ce dernier reconnaît que l'engagement de Demotera ne porte que sur les moyens mis en œuvre.

5.2 Confidentialité des données du client

Les données relatives à l'entreprise du *client* (adresse postale et électronique, activité, etc.), fournies lors de la souscription, sont exclusivement réservées à la gestion et aux relations commerciales entre le *client* et Demotera.

Le personnel de Demotera, ou de ses sous-traitants, est seul autorisé à avoir accès aux données du *client* placées sur la *plateforme d'hébergement*. En aucun cas Demotera ou un sous-traitant n'utilisera le contenu de ces données à des fins commerciales. Cependant, ces données peuvent être parcourues par un traitement automatique ou manuel s'il s'agit d'une opération de maintenance ou de restauration.

Aucune des informations placées par le *client* sur la *plateforme* ne sera transmise à un tiers sauf sur requête d'un

tribunal ou d'une autorité gouvernementale ou judiciaire compétente.

Demotera s'engage à mettre en œuvre une politique de sécurité permettant au *client* de s'assurer de l'exclusivité de l'accès aux *utilisateurs* de l'*espace privé*. Il s'agit cependant d'une *garantie de moyens*, et l'entreprise Demotera ne pourra être tenue pour responsable des dommages liés à une fuite de données.

Art. 6 – Responsabilité du client

6.1 Adéquation du service avec les besoins du client

Demotera ne peut être tenue responsable de l'inadéquation de ses *services* avec les besoins du *client*, lesquels besoins sont par conséquent exclus du champ contractuel. Le *client* reconnaît avoir, au préalable de la souscription, vérifié l'adéquation du service avec ses besoins, avoir pris connaissance des informations techniques et pris tous les conseils auprès de tiers, qui lui sont nécessaires à cet effet.

6.2 Sécurité de l'information

La confidentialité de l'information transitant par une infrastructure non maîtrisée par Demotera, par exemple Internet ou les autres réseaux du *client*, ne peut être garantie par l'entreprise Demotera. En cette circonstance, cette dernière ne peut être tenue pour responsable d'un défaut de confidentialité sur ces réseaux.

Demotera s'engage à mettre en œuvre une procédure de sauvegarde des données stockées par les *clients*, dans le but de réduire le risque d'aléas portant atteinte à l'intégrité de ces données. Il s'agit d'une *garantie de moyens*, et en aucun cas Demotera ne pourra être tenue responsable d'une éventuelle perte de données du *client*, consécutive ou non à une intervention de ce dernier.

Il appartient donc au *client* de se prémunir contre ces risques, notamment en ayant recours à des sauvegardes régulières de ses données sensibles. Demotera ne pourra être rendue responsable des dommages subis par le *client* suite à l'indisponibilité totale ou partielle du service ou des données du *client*.

6.3 Confidentialité des Identifiants

Demotera ne saurait être tenue pour responsable d'une utilisation du service par une personne non autorisée par le *client*. Demotera se limite à mettre à disposition du *client* un système d'authentification des utilisateurs par *identifiants*, dont la diffusion se fait ensuite sous l'entière responsabilité du *client*.

Les *identifiants* nécessaires à l'utilisation d'un *compte utilisateur* sont strictement personnels et confidentiels. Le *client* s'engage à s'assurer de la confidentialité de ces derniers en ne les divulguant qu'aux *utilisateurs* concernés. Il se doit par ailleurs de s'assurer de la solidité des mots de passe choisis par les *utilisateurs* de son *espace privé*, ceci afin que les comptes ne soient pas utilisés par des tiers non autorisés.

En cas de perte ou de vol de l'un de ses *identifiants*, le *client* doit sans délai changer le mot de passe d'accès.

Si le *client* suspecte une utilisation frauduleuse d'un *identifiant*, il doit sans délai changer le mot de passe d'accès, et informer Demotera afin de prendre les dispositions nécessaires à la sécurité du service.

Le *client* reconnaît que Demotera n'est soumise à aucune obligation générale de surveiller les contenus ou les transactions transmises ou stockées par son intermédiaire sur ses services. Bien que Demotera se réserve la possibilité de procéder à des contrôles, dans le cadre de maintenance ou d'amélioration du service, Demotera ne peut être tenue d'effectuer une recherche active des causes, faits et circonstances relevant d'une action sur l'*espace privé* d'un *client* préjudiciable à ce dernier.

6.4 Limites de responsabilité de Demotera

Demotera ne prend donc pas en charge l'indemnisation des préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels causés par l'utilisation de l'un de ses services.

Il appartient au *client* de souscrire une assurance couvrant ce type de risque ou d'être son propre assureur.

De plus, le *client* est seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même ou par un tiers ayant accès au *service*, portant atteinte à Demotera ou à tout tiers du fait de l'utilisation légale ou illégale du service.

Demotera se réserve le droit de refuser des fichiers qui seraient jugés illégaux, techniquement non conformes à la *plateforme d'hébergement* ou nuisant à ses performances de manière anormale.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de Demotera serait démontrée, la réparation du préjudice subi ne pourra excéder le montant de la souscription en cours du *client*.

Art. 7 – Disponibilité du service

7.1 Intervention technique de Demotera sur les services

Le *client* reconnaît que le service auquel il souscrit peut se trouver momentanément indisponible durant une intervention technique de Demotera sur la *plateforme d'hébergement*. Cette intervention peut être motivée, à titre indicatif mais non limitatif, par :

— un dysfonctionnement technique du service qu'il appartient à Demotera de corriger ;
— une maintenance des services ;
— une mise à jour des services ;
— un problème pouvant porter atteinte à la sécurité des données hébergées par Demotera ;

— sur demande du *client*.

Le *client* accepte que ces interventions puissent causer un arrêt temporaire des services auxquels il a souscrit. En aucun cas une telle indisponibilité passagère du *service* n'engage la responsabilité de Demotera. Demotera, de son côté, s'engage à mettre en œuvre des moyens de réduire autant que possible la durée de l'arrêt de service, et à planifier les interventions, dans la mesure du possible, en dehors des plages horaires de forte utilisation.

7.2 Indisponibilité par cas de force majeure

La responsabilité de Demotera sera entièrement dégagée si l'inexécution d'une ou de plusieurs des obligations des présentes conditions générales résulte d'un cas de force majeure.

Dans les présentes conditions générales, un cas de force majeure est avéré s'il correspond à l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

— critères habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français ;
— défaillance d'un hébergeur sous-traitant de Demotera ;
— incendie ou inondation de locaux techniques ;
— attaque informatique dirigée contre le réseau de Demotera ;
— plus généralement, tout évènement imprévisible, indépendant de la volonté de Demotera, empêchant l'exécution des engagements des présentes conditions.

Dans le cas de survenance d'un tel événement, dit de force majeure, les obligations de Demotera dans les présentes conditions générales et dans le contrat de souscription sont suspendues.

En particulier, le contrat de souscription pourra être résilié de plein droit par Demotera si le cas de force majeure se poursuit pendant plus d'un (1) mois, conformément aux dispositions de la section 8.3.

7.3 Indisponibilité du service par fait d'un tiers opérateur

Le *client* reconnaît que sa capacité d'utilisation du *service* est dépendante de tiers opérateurs, tels que son fournisseur d'accès à Internet, ou tout autre intermédiaire de connexion entre son infrastructure et l'infrastructure de Demotera. En aucun cas Demotera ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences d'une inaccessibilité de ses services par fait d'un dysfonctionnement d'un tiers opérateur.

Art. 8 – Durée et évolutions de la *prestation*

Lors de la souscription, le *client* doit fournir à Demotera une adresse de *courriel* valide qui sera utilisée pour les communications avec le *client*, et pour l'envoi des factures.

8.1 Durée de la *prestation* du service

Le contrat de souscription prend effet le jour de son acceptation par le *client*, sauf mention contraire figurant sur le document. Toute période de souscription acceptée par le *client* compte dans son intégralité dans les sommes dues par le *client*. La formule souscrite ainsi que sa durée sont détaillées dans la facture acceptée lors de la souscription. La durée totale de cette *prestation* est fixée par le contrat.

8.2 Modification du Pack

Le *client* a la possibilité de changer le *Pack* mis à sa disposition, par exemple pour disposer de plus de ressources, tout en conservant ses données sur son *espace privé*. Le changement de *Pack* se fait sur demande du *client* auprès de Demotera, et donne lieu à un nouveau contrat au tarif du nouveau *Pack*.

8.3 Résiliation du contrat de *prestation*

8.3.1 À l'initiative du client

Le *client* dispose d'un préavis de deux semaines pour faire une demande d'arrêt de reconduction tacite de la *prestation*. En cas d'engagement, l'intégralité de la période d'engagement compte dans les sommes dues par le *client*. Le *client* devra prendre lui-même, dans le délai restant jusqu'au dernier jour de validité du contrat, toutes les dispositions nécessaires pour rapatrier ses données.

8.3.2 À l'initiative de Demotera

Demotera peut décider de rompre la *prestation* pour l'un ou plusieurs des motifs suivants :

— défaut de paiement des sommes dues au titre du contrat de *prestation* ;
— inexactitude des coordonnées fournies par le *client*, y compris l'adresse de *courriel* utilisée par Demotera pour s'adresser au *client* ;
— perturbation lourde et volontaire des services de Demotera par fait d'utilisation en désaccord avec le domaine d'utilisation exprimé à la section 4.2 ;
— manquement du *client* aux obligations des présentes conditions générales, notamment utilisation du service AtikTeam en contravention avec les présentes dispositions ;
— cas de force majeure tel que défini dans la section 7.2.

Le contrat de *prestation* sera alors résilié de plein droit par Demotera quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au *client* et restée infructueuse.

En cas de telle résiliation, le *client* ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes déjà facturées par Demotera, ni à aucune indemnisation.

8.3.3 Suppression des espaces privés non payants
Demotera se réserve le droit de proposer à certains utilisateurs un accès non payant à ses services. Le propriétaire d'un *espace privé* non payant reconnaît alors le droit à Demotera de supprimer tout ou partie des données hébergées après un simple préavis envoyé par courrier électronique au plus tard 7 jours avant la suppression effective.

8.3.4 Suppression des données
Le jour suivant la limite de validité du contrat de *prestation*, l'accès au service sera rendu indisponible pour le *client*. Pour la sérénité de son *client*, Demotera s'engage à conserver les données de ce dernier trente jours supplémentaires. Cette disposition doit, à titre exceptionnel, permettre au *client* de changer d'avis dans ce délai et de retrouver ses données, sous réserve d'un nouveau contrat valable permettant la réouverture de son *espace privé*. À l'issue de cette période de trente jours, Demotera s'engage à ce que toutes les données du *client* soient effacées de la *plateforme d'hébergement* de Demotera, sans aucune sauvegarde. Le *client* s'engage à ne pas abuser de cette disposition, qui est utilisable à titre exceptionnel uniquement.

8.4 Modification des conditions à l'initiative de Demotera
Les conditions, caractéristiques et limitations techniques, et les tarifs applicables à chacune des offres comme à chacune des ressources optionnelles, sont ceux en vigueur lors de la souscription du *client* à AtikTeam. Ils sont accessibles en permanence sur le site https://www.atikteam.com dans des formats informatiques permettant au *client* la consultation et la sauvegarde.

Les contrats de *prestation*, y compris en ce qui concerne les tarifs des prestations et les dimensions des *Packs*, sont sujets à modifications par Demotera. Les versions successives des conditions générales, des tarifs pratiqués et des caractéristiques des *Packs* seront publiées sur https://www.atikteam.com. Les *clients* seront informés via leur application AtikTeam de l'entrée en vigueur de nouvelles conditions générales de *prestation*. Le *client* reconnaît que toutes nouvelles conditions acceptées remplacent intégralement les conditions précédentes relatives à l'offre AtikTeam.

Si le *client* refuse les nouvelles conditions, il doit interrompre la reconduction tacite de la *prestation* immédiatement.

Art. 9 – Factures et règlement
Le *client* doit régler ou faire régler ses factures par prélèvement automatique, virement bancaire ou par chèque.

Dans le cas d'un règlement par prélèvement automatique, le *client* devra remplir, signer et retourner à Demotera sans délai le formulaire « d'autorisation de prélèvement » qui lui aura été fourni lors de son inscription, accompagné d'un relevé d'identité bancaire. Le service ne sera activé ou réactivé qu'après réception par Demotera de ces documents.

Dans le cas d'un virement bancaire, le *client* doit faire la demande auprès de son organisme bancaire d'un virement à l'ordre de la société Demotera correspondant aux sommes facturées par cette dernière. Le service ne sera activé ou réactivé qu'après réception par Demotera du virement.

Dans le cas d'un règlement par chèque, le *client* doit adresser un chèque à l'ordre de Demotera dès réception de la facture par *courriel*. En cas de règlement par chèque, le service ne sera activé ou réactivé qu'après réception par Demotera de ce chèque.

Demotera n'envoie aucune facture par courrier. Lors de l'émission d'une facture, Demotera en adresse une copie au *client* à l'adresse de *courriel* fournie par ce dernier lors de la souscription du contrat. Le *client* pourra ainsi la consulter, l'imprimer et la sauvegarder dès réception.

Les chèques et autres documents relatifs aux règlements sont à adresser au siège de l'entreprise.

Tout désaccord du *client* concernant la facturation ou la nature des services devra être exprimé par lettre motivée adressée en recommandé avec accusé de réception dans un délai de quinze jours à compter de la date d'émission de la facture. Le *client* reconnaît que l'absence d'une telle lettre vaut pour acceptation du montant et des services facturés.

Toutes les factures émises par Demotera sont payables à réception. Toutefois le *client* dispose d'un délai de sept jours calendaires pour effectuer son règlement. Au-delà de ce délai, Demotera se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accès à ses services jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues par le *client* à Demotera.

Toute facture non réglée à l'échéance porte intérêt, de plein droit sans mise en demeure préalable, au taux légal en vigueur.

9.1 Périodicité des factures
Une facture est émise au début de chaque période de *prestation* et pour la durée de la *prestation* souscrite.

Art. 10 – Délai de rétractation
Le *client* dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de l'acceptation de l'offre.

Pour exercer son droit de rétractation, le *client* devra adresser sa demande sur papier libre par courrier avec accusé de réception au siège de Demotera.

Art. 11 – Droits, propriété intellectuelle

Tous les droits d'auteur, marques, autres signes distinctifs et droits de propriété intellectuelle notamment relatifs aux éléments présents sur le site internet de Demotera, ou mis à disposition du *client* dans le cadre d'un service, restent la propriété pleine et entière de Demotera, sans que le *client* ne puisse prétendre bénéficier d'une quelconque cession de droit. Les logiciels conçus par Demotera ou utilisés pour les besoins de ses services sont des œuvres de l'esprit. Aucune copie, reproduction, traduction, transcription, adjonction ou modification des logiciels ou de la documentation associée n'est autorisée, à l'exception d'éléments explicitement disponibles sous une licence libre ou open source, par exemple GPL, BSD ou Creative Commons. Toute utilisation autre que celle prévue expressément par les conditions générales ou les conditions techniques ou particulières, c'est-à-dire nécessaires à l'utilisation de nos services pendant le contrat, est interdite et passible de sanctions, civiles et pénales, et sera susceptible d'engager la responsabilité du *client* à l'égard de Demotera ou de tout titulaire ou ayant droit. Enfin le *client* s'engage à ne revendiquer aucune propriété sur les machines, les supports ou infrastructures mis à sa disposition par Demotera dans le cadre de ses services.

Art. 12 – Cessibilité du contrat de *prestation*

Le *client* reconnaît et accepte que Demotera se réserve le droit de transférer à une autre société de son choix les droits et les obligations du contrat de *prestation*.

Le *client* reconnaît également qu'il ne bénéficie pas d'un droit de cession de contrat de *prestation* et ne peut par conséquent pas procéder à la cession, à titre onéreux ou gratuit, du service au profit d'un tiers.

Art. 13 – Protection des données personnelles

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD, règlement (UE) 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés, le *client* dispose notamment d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant.

Art. 14 – Dispositions générales

Les présentes conditions annulent et remplacent toutes conditions générales de *prestation* précédentes relatives à une *prestation* du service AtikTeam.

En cas d'ambiguïté ou de contradiction entre les présentes conditions et tout autre document produit par Demotera ou figurant sur le site www.atikteam.com, les présentes conditions générales prévaudront.

Les renseignements présents sur les différentes pages du site www.atikteam.com, caractéristiques, notices, et tarifs sont donnés à titre indicatif seulement, et Demotera peut les modifier à tout moment et sans préavis. Seul le contrat de *prestation* ainsi que les présentes conditions fixent le champ contractuel.

La nullité d'une des clauses du contrat en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat qui garderont leur plein effet et portée entre les soussignés.

Une éventuelle tolérance exceptionnelle de la part de Demotera à un manquement contractuel du *client* ne vaut pas renonciation de Demotera à s'en prévaloir.

Les présentes conditions sont soumises au droit français.